

TARIFS ROC & CO 2021- 2022

Mise à jour : 02/05/22

Conditions à remplir au 1 ^{er} janvier 2022		Cotisation	Option SAE (1)	
			Normale	Demandeur d'emploi
A1	Membre de plus de 65 ans et cafiste depuis plus de 10 ans sans interruption né(e) avant le 01/01/1957 et inscrit au CAF avant le 01/09/2012	50,55 €	45,00 €	35,00 €
C1	Conjoint(e) de membre titulaire dans le même club	42,51 €	35,00 €	25,00 €
E1	Enfant de membre de 18 à 24 ans dans le même club né(e) le 01/01/1998 ou après mais avant le 01/01/2004	33,15 €	incluse	incluse
E2	Enfant ou petit enfant de membre de moins de 18 ans dans le même club né(e) le 01/01/2004 ou après	28,94 €	incluse	incluse
J1	Jeune de 18 à 24 ans né(e) le 01/01/1998 ou après mais avant le 01/01/2004	42,42 €	23,00 €	16,00 €
J2	Jeune de moins de 18 ans né(e) le 01/01/2004 ou après	37,86 €	0,00 €	0,00 €
P1	Professionnels de l'encadrement des disciplines sportives listées à l'article 2 des statuts de la FFCAM sur présentation de la carte professionnelle délivrée par le ministre chargé des sports Gardiens de refuge en activité	54,05 €	45,00 €	35,00 €
T1	Membre titulaire de plus de 24 ans né(e) avant le 01/01/1998	58,84 €	45,00 €	35,00 €
(1) L'option SAE permet d'accéder au mur d'escalade du gymnase de la cité scolaire de Villard de Lans. Elle doit être souscrite au moment de l'adhésion ou de la ré-adhésion en ligne en cochant la case « Option SAE » ou « Option SAE pour demandeur d'emploi.				
L'adhésion est valable dès la souscription pour la période du 1er octobre au 30 septembre de l'année suivante et peut être souscrite ou renouvelée à partir du 1 ^{er} septembre.				
<p>Carte découverte : Nous offrons la possibilité à toute personne de plus de 16 ans de découvrir la pratique de l'escalade sur la SAE lors d'une séance <u>exclusivement le vendredi</u>. Il est nécessaire pour cela :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'acheter une carte découverte (8 €) en ligne au moins 48h avant la date choisie : formulaire en ligne dans l'onglet Adhérer du site - de s'inscrire sur le Doodle : https://doodle.com/poll/ka8wb4tran3tu26w <p>Le nombre de carte découverte est limité à 3 par personne et par saison. Pour toute information, contactez Stéphanie, notre secrétaire : stephanie@rocandco.com.</p>				
Assurances de personne facultatives à souscrire en ligne dans votre espace adhérent.				
Vous munir de votre numéro de licence valide et de votre code internet				
Assurance de Personne et Assistance Secours France/Union Européenne/Maroc A1, C1, P1, T1			Facultative (En cas de souscription différée son coût sera majoré de 1 € pour frais de gestion).	20,80 €
Assurance de Personne et Assistance Secours France/Union Européenne/Maroc E1, E2, J1 et J2				17,00 €
Individuelle Accident Renforcée à condition d'avoir souscrit l'Assurance de Personne et Assistance Secours			Facultatives et à condition d'avoir souscrit l'Assurance de Personne et Assistance Secours	39,00 €
Extension Monde Entier à condition d'avoir souscrit l'Assurance de Personne et Assistance Secours				97,00 €
Extension Paralpinisme. Cette extension permet d'être assuré en Responsabilité civile, Assurance de Personne et Assistance Secours pour la pratique du Paralpinisme. Elle peut être souscrite en ligne ou auprès des clubs au début ou en cours d'exercice.				290,00 €
Les notices d'assurances sont disponibles sur : http://www.ffcam.fr/assurance.html				
Note : L'assurance personnelle est facultative mais fortement recommandée. Vérifiez bien si vous êtes couverts par ailleurs et pour les mêmes garanties !				
Les garanties sont acquises à la date de l'adhésion pour la période du 1er octobre au 30 septembre de l'année suivante. La couverture d'assurance reste acquise jusqu'au 31 octobre de l'année suivante, afin de permettre le renouvellement de la licence. Par anticipation, les nouveaux adhérents sont couverts dès le 1er septembre de la première année d'adhésion.				
Attention : Un certificat médical de non contre-indication à la pratique des sports de montagne est obligatoire pour les nouveaux adhérents (article 3622-1 du nouveau code de la santé publique).				
Revue « La montagne et alpinisme »				
Abonnement 1 an à « La montagne et alpinisme » pour abonnés résidant en France				21 €
Moyens de paiement acceptés				
<ul style="list-style-type: none"> ☞ Règlement sécurisé par CB sur le site de Roc & Co, onglet Adhérer (http://rocandco.com/adherer/) ☞ Chèques à l'ordre de Roc & Co. 				
Réductions et double adhésion				
<ul style="list-style-type: none"> ☞ Réduction pour les lycéens détenteurs de la carte Pass Région : 30 € de remise sur l'adhésion. https://jeunes.auvergnehonealpes.fr/106-pass-region.htm. Cochez l'option « Réduction Pass Région » dans le formulaire d'adhésion en ligne et envoyez à notre secrétaire stephanie@rocandco.com le numéro de carte Pass Région et la date de naissance de votre enfant. ☞ Pass sport : 50 € pour les enfants de 6 ans à 17 ans révolus sous condition de ressources des parents. https://www.sports.gouv.fr/accueil-du-site/article/le-pass-sport. Demande de réduction possible lors de l'inscription sur HelloAsso au cycle d'automne 2021 ☞ Pack rentrée sport : 50 % (soit 23 €) du coût de l'adhésion et de la licence pour les jeunes du collège ayant fait une demande de pack rentrée. https://www.isere.fr/pack-loisirs. Attention : Valable seulement jusqu'au 31/12/21. Cocher l'option « Réduction pack rentrée sport » dans le formulaire d'adhésion en ligne et envoyez par courrier à notre secrétaire Stéphanie Séchaud (adresse en bas de page) le chèque sport de votre enfant. ☞ Réduction de l'option SAE pour les demandeurs d'emploi : cochez la case « Option SAE pour demandeur d'emploi » sur le formulaire d'adhésion en ligne et envoyez la photocopie de votre carte de demandeur d'emploi à notre secrétaire stephanie@rocandco.com; ☞ Double adhésion : mettez-vous en relation avec notre secrétaire stephanie@rocandco.com en joignant un scan de votre carte FFCAM. 				